

Au premier trimestre 2024, l'économie régionale montre des signes de dégradation

Insee Conjoncture Corse • n° 50 • juillet 2024

Au premier trimestre 2024, l'activité économique régionale se replie par rapport au même trimestre 2023. Dans la construction, l'activité et l'emploi se contractent en lien avec la baisse des autorisations de construire et de mises en chantier. Dans le secteur de l'hébergement et restauration, l'emploi salarié recule également malgré un regain de la fréquentation touristique en mars. Pour autant, l'emploi salarié régional progresse, porté par le dynamisme du commerce et du tertiaire non marchand. Le chômage insulaire augmente pendant que le nombre d'offres d'emploi diminue.

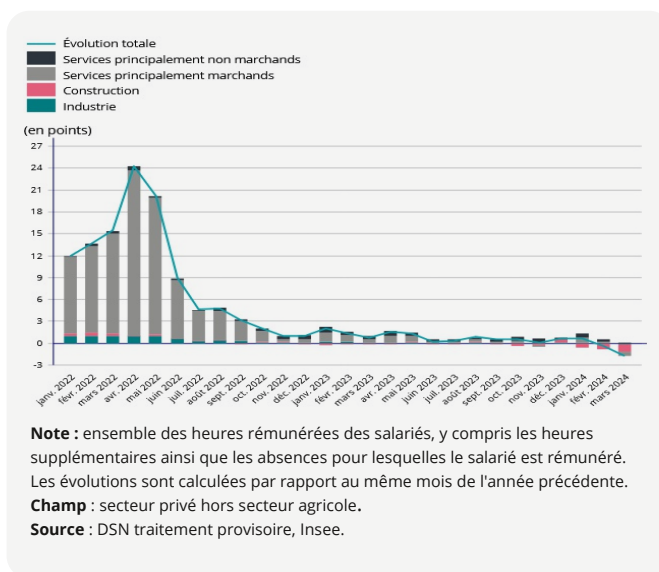
L'activité économique se dégrade avec des incidences sur l'emploi

Au 1^{er} trimestre 2024, en Corse, l'activité économique, mesurée par le suivi des heures rémunérées, baisse pour la première fois depuis la crise sanitaire. Elle diminue de 0,3 % par rapport au même trimestre de 2023, tandis qu'elle progresse de 0,3 % au niveau national.

Dans l'île, les moteurs de l'emploi insulaire se grippent ► [figure 1](#). La construction est le secteur le plus contributeur à la baisse de l'activité régionale. Sur le marché du neuf, les autorisations de construire régressent nettement, de 13,4 % par rapport au trimestre précédent, tout comme les mises en chantier avec -10,9 %. La récession du secteur s'accroît avec 4,9 % d'heures rémunérées en moins par rapport au 1^{er} trimestre 2023. Ce recul s'amplifie en fin de trimestre. Au niveau national, la baisse s'établit à 3,2 %. La construction représente 10 % de l'emploi salarié insulaire, elle est le troisième secteur employeur après l'administration publique et le commerce. Le recul trimestriel de 1,4 % des effectifs salariés est le plus fort jamais atteint.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette tendance. D'une part, l'augmentation des prix des matériaux due à la crise énergétique induit des coûts supplémentaires en termes de réalisation. D'autre part, la hausse des taux d'intérêts mise en œuvre pour lutter contre l'inflation freine les capacités d'endettement des ménages, des entreprises et des collectivités. Ainsi, la baisse de la commande publique s'ajoute à celle de la commande privée. À la récession que connaît le secteur de la construction s'ajoute des fragilités dans les principaux secteurs des services marchands. Dans l'hébergement-restauration, qui représente 9 % de l'emploi salarié régional, l'activité se replie au premier trimestre avec 1,8 % d'heures rémunérées en moins par rapport au même trimestre 2023. La Corse est la seule région métropolitaine où cette activité se contracte. Le recul trimestriel de l'emploi salarié (-0,3 %) traduit la réserve des professionnels du secteur sur la saison à venir. Au niveau national, les heures rémunérées du secteur sont pourtant en hausse de 1,4 % profitant du sursaut de fréquentation du week-end pascal.

► 1. Contributions sectorielles mensuelles à l'évolution des heures rémunérées - Corse

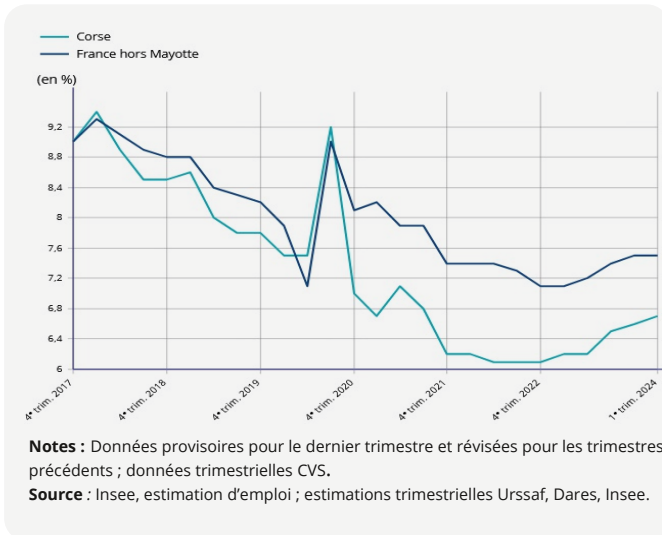


Sur l'île, si ce sursaut est observé dans les ports, les aéroports et les hôtels, il ne se répercute pas encore dans la restauration. Malgré ces fragilités, l'emploi salarié régional progresse globalement de 0,2 % au 1^{er} trimestre 2024 par rapport au trimestre précédent. Ainsi, la région dénombre 129 220 emplois fin mars. En effet, certaines activités insulaires restent toniques. L'emploi salarié progresse de 0,2 % dans le tertiaire marchand hors intérim. Il est dynamique dans le secteur du commerce (+0,7 %), dans les activités financières et d'assurance (+0,5 %) et les activités d'information et communication (+0,7 %). Dans le tertiaire non marchand, en hausse de 0,5 %, les effectifs de la santé, de l'enseignement et de l'hébergement médico-social et social s'étoffent. Enfin, l'emploi industriel, porté par le dynamisme de la production d'énergie, eau et gestion des déchets, progresse de 0,5 %.

La baisse d'activité se répercute sur le marché du travail

Au 1^{er} trimestre 2024, en Corse, le taux de chômage localisé s'établit à 6,7 % de la population active, soit 0,1 point de plus qu'au précédent trimestre ► [figure 2](#). Bien que modérée, cette progression est constante depuis cinq trimestres. Sur un an, le taux de chômage insulaire progresse de 0,5 point. Il reste toutefois inférieur au taux de chômage national. En France hors Mayotte, il s'établit à 7,5 % de la population active et reste stable ce trimestre.

► 2. Taux de chômage



D'ailleurs, en Corse, au 1^{er} trimestre 2024, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) progresse de 0,4 % avec 19 410 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, C (données corrigées des variations saisonnières) à France Travail. En un an, leur nombre progresse de 2,9 % dans l'île, suivant une tendance nationale également à la hausse (+ 0,6 %). La réforme des retraites, entrée en vigueur fin 2023 avec le recul de l'âge de départ, réduirait de fait les opportunités d'embauches. L'augmentation trimestrielle du nombre de DEFM concerne davantage les jeunes de moins de 25 ans (+1,3 %). En revanche, le nombre d'inscrits âgés de 50 ans ou plus diminue de 1,9 %. Par ailleurs, le nombre mensuel moyen d'offres collectées par France Travail se replie de 5 % ce trimestre. Ce recul traduit les tensions du marché du travail insulaire et la prudence des entreprises régionales.►

Marie-Pierre Nicolai, Déborah Caruso (Insee)

► Avertissement sur les demandeurs d'emploi en fin de mois

Une expérimentation d'accompagnement renforcé vers l'emploi des bénéficiaires du RSA (BRSA) a été initiée en avril 2023 dans 18 territoires puis étendue en mars 2024 à 29 nouvelles zones. Elle conduit à enregistrer progressivement à France Travail l'ensemble des BRSA de ces territoires. Fin décembre 2023, cette expérimentation concerne environ 24 800 personnes dont 16 500 sont comptabilisées comme demandeurs d'emploi.

Des informations complémentaires sont disponibles sur la dernière publication Dares Indicateurs.

Insee Corse
Résidence du Cardo
Rue des Magnolias
CS 70907
20700 Ajaccio cedex 9

Directeur de la publication :
Christophe Basso
Rédactrice en chef :
Déborah Caruso

Bureau de presse
06 83 89 38 90
ISSN : 2268-1493
© Insee 2024
www.insee.fr

► Avertissement sur les heures rémunérées

Pour les mois de décembre 2023 et janvier 2024, dans le secteur de la construction, la variation des heures rémunérées n'est pas représentative de la variation de l'activité qu'elle est censée illustrer. Les heures rémunérées dans la construction sont, dans quasiment toutes les régions, par rapport au même mois de l'année précédente, en forte augmentation en décembre 2023 et en forte baisse en janvier 2024. Ces évolutions viennent du fait que, dans la construction, les congés des salariés ne sont pas rémunérés directement par l'employeur mais par des caisses indépendantes et ne sont donc pas pris en compte. Or le positionnement atypique des vacances scolaires a entraîné, par rapport à l'année précédente, moins de congés en décembre 2023 et davantage en janvier 2024.

► Encadré 1 Contexte international - En 2024, la zone euro sort de l'ornière

En 2023, tandis que la croissance américaine restait soutenue (+2,5 %), l'activité dans la zone euro est globalement demeurée éteinte (+0,6 %), pénalisée par des prix énergétiques élevés et les effets du resserrement monétaire. Toutefois, depuis le début de l'année, les économies européennes semblent repartir : la zone euro (+0,3 %) tout comme le Royaume-Uni (+0,7 %) ont renoué avec la croissance au premier trimestre. Ce retour de la croissance provient pour le moment essentiellement du commerce extérieur. À l'inverse, l'économie américaine (+0,4 % au premier trimestre) est restée tirée par une dynamique interne robuste, et notamment une orientation favorable de la politique budgétaire.

► Encadré 2 Contexte national - Du PIB, des Jeux, des inconnues

En France, l'activité a progressé modérément depuis deux trimestres (+0,2 % au premier trimestre 2024 après +0,3 % fin 2023). Cette croissance provient, comme ailleurs en Europe, d'une forte contribution du commerce extérieur. L'inflation a nettement reflué, s'établissant à +2,2 % sur un an en juin 2024, contre +4,5 % un an plus tôt. L'emploi salarié a quant à lui progressé solidement en début d'année (+0,3 %). Le climat des affaires se maintient en juin un peu en deçà de sa moyenne : la croissance s'établirait à +0,3 % au deuxième trimestre, avant de connaître un profil marqué au second semestre par l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris. Sur l'ensemble de l'année 2024, la croissance atteindrait +1,1 %, comme en 2023. La situation politique en France constitue cependant un aléa important pour les prochains mois.

► Pour en savoir plus

- Tableau de bord de la conjoncture corse
- "Du PIB, des Jeux, des inconnues", Note de conjoncture, juillet 2024
- Dares Indicateurs

